



Photos © Fem'dimages



Edito

L'automne aux couleurs variées a fait suite à une période estivale riche en animations festives et culturelles. Les marchés hebdomadaires où les vacanciers peuvent flâner en toute sécurité dans des rues réservées aux piétons ont connu un vif succès. Du bocage au littoral, soleil et chaleur ont attiré les nombreux touristes qui ont admiré les belles compositions florales réalisées par les agents dédiés au fleurissement.

La rentrée des classes s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes. Les travaux d'accessibilité aux écoles du Chat Perché et à l'école Françoise Dolto ont eu lieu selon le planning établi. On soulignera les efforts et la bonne volonté de tous pour mener à bien ces travaux répondant à des obligations.

Les élus, dans les diverses commissions, poursuivent la réflexion quant aux projets retenus et s'efforcent de répondre au mieux aux attentes des habitants de la commune nouvelle.

La commission communication mettra, prochainement, à votre disposition un site internet plus facile d'accès et d'utilisation.

Noël approche. Des animations vous seront proposées par l'Union Commerciale, la ville de la Haye. Le Marché de Noël rassemblera exposants, associations qui créeront une ambiance de fête dans la cité.

Le mot du maire

L'année 2018 se termine, année riche en projets, en animations culturelles ayant connu une bonne fréquentation du public.

La municipalité, soucieuse de favoriser la proximité des services aux habitants, a tout mis en oeuvre pour que les demandes de cartes grises et de permis de conduire soient maintenant réalisées en mairie de La Haye.

Une réflexion est engagée concernant la possibilité de se rendre au domicile de personnes âgées ou isolées, ne pouvant se déplacer aisément, afin d'apporter une aide à remplir des documents.

Les travaux se poursuivent sur le territoire de la commune nouvelle. Des projets importants ont retenu l'attention du Conseil Départemental et de la Région qui ont accordé des participations conséquentes diminuant ainsi le reste à charge de la commune.

L'épicerie solidaire, appelée « La Hay'Epicerie », projet qui me tenait à coeur, a ouvert ses portes en octobre et fonctionne grâce aux bénévoles qui s'investissent et créent du lien social. Je souhaite que ce lieu réponde au mieux aux problèmes d'exclusion sociale, d'isolement des bénéficiaires.

A l'approche de Noël, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter mes meilleurs voeux pour 2019.



Alain LECLERE

sommaire

En direct

02

Contrats de Pôles
et de Territoire

Zoom sur

03

Inauguration de la mairie
Championnes de la Manche
Cultiv'Haye
Cérémonie Général PALZER

En bref

06

Travaux

Vie associative

07

Sauvegarde du patrimoine
Epicerie solidaire

Point Infos

09

Recensement
Vidéoprotection
Voisins vigilants

Divers

11



Des projets inscrits dans des contrats

Le contrat de PÔLES de SERVICES signé avec le département

C'est un partenariat avec des communes définies comme pôles de services. Ce contrat s'articule autour de trois enjeux :

- l'attractivité, le cadre de vie,
- la centralité par le maintien et le développement : d'une offre de services et d'équipements en lien avec les besoins de la commune, d'une offre commerciale et artisanale pour répondre aux attentes des consommateurs,
- la cohésion sociale par la prévention des difficultés sociales des personnes âgées, de la famille et de la jeunesse.

Ce contrat s'inscrit dans la politique territoriale 2018/2022 du Département qui accompagne les communes sur une durée de quatre ans.

La commune de La Haye a candidaté début 2017 pour mettre en place un contrat de pôles de services avec le Conseil Départemental. Au regard du dossier présenté, l'assemblée départementale a validé la candidature lors de sa session du 30 mars 2018.

C'est ainsi que des participations vont être accordées pour des travaux retenus par le Conseil Municipal :

- l'aménagement de la place du champ de foire
- la création d'une salle pluriculturelle
- la création d'un terrain multisports à Bolleville
- la création d'une épicerie sociale et solidaire
- la réhabilitation et l'extension de la salle de Baudreville

Certains travaux sont commencés, d'autres en bonne voie d'achèvement tandis que d'autres seront réalisés dans les prochaines années.

Le contrat de TERRITOIRE TRIPARTITE

Ce contrat conclu entre la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, la Région Normandie et le Département de la Manche tient compte d'objectifs partagés, à savoir :

- garantir la présence d'équipements et de services au public,
- soutenir l'attractivité et la compétitivité des territoires par l'investissement public,
- valoriser le rôle de centralité assuré par les centres-bourgs du territoire,
- intégrer un rééquilibrage entre les territoires.

La commune de La Haye a candidaté pour ce contrat 2018-2021 et se voit attribuer d'intéressantes subventions pour les deux projets présentés :

- l'aménagement de la place du Champ de Foire avec la création d'une halle couverte (400 000 €)
- la création d'une salle pluriculturelle (400 000 €)



TERRAIN MULTISPORT - BOLLEVILLE	
Programme de travaux HT	93 480 €
Subventions allouées	
Etat	29 166 €
Département	22 584 €
TOTAL	51 750 €
Part commune HT	41 730 €

ÉPICERIE SOCIALE	
Programme de travaux HT	261 200 €
Subventions allouées	
Département	47 830 €
TOTAL	47 830 €
Part commune HT	213 370 €

PLACE DU CHAMP DE FOIRE	
Programme de travaux HT	1 628 866 €
Subventions allouées	
Etat	215 183 €
Département	278 300 €
Région	400 000 €
TOTAL	893 483 €
Part commune HT	735 383 €

SALLE PLURICULTURELLE	
Programme de travaux HT	2 164 898 €
Subventions allouées	
Etat	487 500 €
Département	270 433 €
Région	400 000 €
CC-COCM	75 000 €
TOTAL	1 232 933 €
Part commune HT	931 965 €

ZOOM SUR...

Inauguration de la mairie

La Haye, commune nouvelle, forte de ses 4200 habitants, a inauguré sa mairie, samedi 23 juin. L'assistance était composée d'habitants, d'élus des communes historiques, de représentants des entreprises.

En présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Préfet, Jean-Marc Sabathé, du Sous-Préfet, Edmond Aichoun, du Député de la Circonscription de Coutances, Grégory Galbadon et du Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, Henri Lemoine, le Maire, Alain Leclere a fait visiter les nouveaux locaux. Il a expliqué que l'agrandissement du bâtiment existant correspondait à un besoin et qu'il permet d'accueillir le personnel administratif dans d'excellentes conditions. Débutés en juillet 2016, les travaux ont duré dix-huit mois mais l'arrivée du personnel dans les bureaux n'a été effective qu'en octobre 2017.

Cette mairie, lieu symbolique représentant la démocratie de proximité,

a pu voir le jour grâce à un investissement important de la part des élus et notamment de la commission en charge des bâtiments et travaux. Ce sont des entreprises locales qui ont réalisé ces travaux et la maîtrise d'oeuvre a été assurée par le cabinet Royer.

Le montant de ces travaux s'élève à 1 180 000 € TTC. Les subventions de l'Etat, de la Région et du Département sont intervenues à hauteur de 74%. Les 26% restants sont financés par la commune en autofinancement pour une partie et par un emprunt à taux zéro pour l'autre.

La mairie de La Haye emploie 50 salariés et les élus souhaitent être proches des citoyens. Prochainement, en plus des cartes d'identité et des

passports, un nouveau service sera proposé pour les cartes grises et les permis de conduire. A la fin de cette cérémonie inaugurale, le Ministre Stéphane Travert a remis la médaille de l'Agriculture et de l'Alimentation au maire, Alain Leclere.



passports, un nouveau service sera proposé pour les cartes grises et les permis de conduire.

A la fin de cette cérémonie inaugurale, le Ministre Stéphane Travert a remis la médaille de l'Agriculture et de l'Alimentation au maire, Alain Leclere.

Championnes de la Manche

Vendredi 28 septembre, dans le cadre de la Fête des Sports, l'équipe de football féminine était invitée par la municipalité, après son récent sacre, au mois de juin.

Le but de cette manifestation nommée « Trophée de la ville » était d'honorer des sportives méritantes : les footballeuses du SMH.



Photo © Ouest-France

Après un quart de finale gagné grâce à leur envie de se dépasser, elles sont venues à bout d'une équipe de Cherbourg, réputée pour être au-dessus du lot ! Nos maillots jaunes et noirs sont en finale. Direction le sud Manche pour rencontrer l'équipe d'Avranches, une grosse équipe, qui n'a pas effrayé nos Haytillonnaises. Elles

ont fait vivre au public un suspens de 90 minutes avant de remporter la victoire par 3 buts à 2. Elles ont gagné la coupe de la Manche édition 2018 et de mémoire de Haytillon, on ne se souvient pas avoir vu cela !

Bravo aux footballeuses et à leurs coaches qui ont porté au plus haut du Département les couleurs de notre commune de La Haye !

Avec la création de la commune nouvelle et la récente nomination de deux délégués aux sports, il est apparu important d'apporter notre soutien aux sportives du territoire. Grâce au sport et aussi à la culture, on favorise l'intégration sociale. On défend des valeurs chères : le bénévolat, la solidarité...

Le sport rassemble les êtres. Combien d'yeux enthousiastes n'ont-ils pas été fixés sur les écrans lors de la Coupe du Monde en juin dernier !

ZOOM SUR Cultiv'Haye...

... voyage

L'équipe de *Cultiv'Haye* a choisi de mettre le cap sur Surville le 11 juillet pour vous proposer 2 animations dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en livre » :

➔ « *Les p'tits philosophes* » menés par Guillaume pour les 7/10 ans sur un thème de circonstance en cette période de vacances « Prendre son temps et perdre son temps »

➔ Et « *Tapis voyageur* » sur le thème du jardin animé par Sandrine et Camille pour les 3/6 ans.

Le magnifique tapis à histoires fabriqué par le club féminin a été l'occasion de chanter et de découvrir des histoires !

De façon pérenne, Surville se voit désormais équipé d'une boîte à lire participative dans laquelle chacun peut déposer mais également prendre des ouvrages, service apprécié autant par les résidents que les vacanciers.

Un projet similaire verra bientôt le jour à St Rémy des Landes !



... ouvre ses portes

Depuis la rentrée, la médiathèque est gratuite pour tous et a changé ses horaires d'ouverture pour mieux correspondre à vos attentes : vous pouvez désormais venir vous détendre autour des livres mais aussi des jeux le samedi après-midi de 14h à 16h. La médiathèque récemment agrandie est maintenant un lieu de découverte proposant régulièrement des animations, spectacles, ateliers, expositions diversifiées (photographie, peinture, sculpture)

... échange

Avec le cinéma Le Rialto, partenaire incontournable, la commission permet de mettre en place des ciné-débats sur des thèmes d'actualité (Condition féminine, monde agricole, déserts médicaux, société vénézuélienne), des ciné-rencontres avec des réalisateurs (Benjamin Clavel, Jean-Marc Culiersi, Margarita Cadenas), des ciné-concerts (Soirée Blues avec l'association Les Guitares du Cotentin).

Elle participe également à diverses manifestations communautaires telles que la grande semaine de la petite enfance (RAM), carnaval et initiation au montage cinématographique (centre de loisirs), « Octobre fantastique » avec les bibliothèques du réseau COCM et « Histoires d'en découder » avec la Bibliothèque départementale de la Manche.

A venir pour le premier semestre 2019, autour des thématiques de la vache et de l'eau, vous profitez d'expositions, de spectacles et d'ateliers.

Et bien sûr vous retrouverez comme l'an passé le carnaval et la fête foraine.

Guettez le prochain programme de Cultiv'Haye et inscrivez-vous sur le blog cultivhaye.wordpress.com pour être tenu informé !



ZOOM SUR...

Réception du Major Général PALZER

Le Major Général PALZER, second officier d'active représentant la 79^{ème} Division, a été reçu à La Haye en juin dernier. Sa venue est le signe envers les derniers vétérans et les familles de soldats, que tous, autorités civiles et militaires, se portent garants du souvenir de leurs efforts et de leurs sacrifices.

Rappel historique

Après le succès du débarquement et la prise du port de Cherbourg, les Américains lancent leur attaque vers le sud. L'objectif est de dégager la route de Lessay-Périers-St Lô mais pour cela, il faut libérer La Haye du Puits, carrefour stratégique.

Cette mission est confiée au 8^{ème} Corps d'Armée Américain qui passe à l'offensive le 2 juillet 1944. Celui-ci regroupe les 79^{ème}, 90^{ème}, 8^{ème} Divisions d'Infanterie et 82^{ème} Division Aéroportée.

La 79^{ème} Division d'Infanterie Américaine reçoit pour mission de prendre la hauteur de Montgardon, à l'ouest, tandis que la 90^{ème} doit s'emparer du Mont Castre, à l'est, et la 82^{ème} Division Aéroportée de Ste Catherine, Brocqueboeuf et la Poterie, au nord et nord-est. La 8^{ème} est d'abord maintenue en réserve.

Face à des Allemands enterrés dans de profondes tranchées et des systèmes de défense profonds tant pleinement du terrain, les combats sont des plus meurtriers pour La Haye du Puits. Avant d'atteindre les rives nord de l'AY ou de la Sèves, le 8^{ème} Corps d'Armée aura perdu 10 000 hommes.

C'est la 79^{ème} Division qui reçoit l'ordre de libérer La

Haye du Puits. Le 8 juillet, à la nuit tombée, les hommes du 314^{ème} Régiment d'Infanterie de la 79^{ème} investissent la ville. Le lendemain, le 9 juillet, à midi, La Haye du Puits est officiellement libérée.

La prise de La Haye du Puits fut avec celle de Cherbourg une des batailles décisives de la Libération du Cotentin. Ce haut fait d'armes valut à la 79^{ème} Division la « Presidential Unit Citation ».

Le monument érigé en 1993, près du jardin public, est le seul monument en Europe à perpétuer le souvenir de cette division. Il est à l'initiative des vétérans de toutes les associations représentatives de la 79^{ème} Division en l'honneur de leur unité et en souvenir de leurs camarades tombés au combat.



La cérémonie en images



EN BREF...

Travaux



Les travaux d'entretien de l'ensemble du nouveau territoire nécessitent que les équipes techniques soient mobilisées chaque jour sur l'entretien des voiries, des espaces verts et fleuris, ainsi que sur des petits travaux de réhabilitation de peinture et d'électricité des bâtiments communaux.

Comme l'an passé, le savoir-faire en matière de **fleurissement des bourgs** a été salué. Sur l'obligation du « zéro phyto », nous avons des choix importants à faire en matière de désherbage des voiries et des cimetières.

Les élus ont souhaité donner priorité aux **cimetières** pour répondre à de nombreuses demandes de la population. Quant aux voiries, il faudrait changer notre regard sur les herbes, dites mauvaises et accepter qu'elles deviennent juste folles...

Le **marché hebdomadaire** estival mobilise lui-aussi, les agents techniques : avant, pendant et après le marché, c'est un engagement de la commune pour sécuriser cette manifestation à la grande satisfaction des badauds et des déballeurs.



Fleurissement

D'autres manifestations, comme la fête foraine, la fête de la musique, les festivités du 14 juillet, la braderie annuelle et prochainement le marché de Noël nécessitent la présence des équipes techniques et administratives.

Outre la **mise en accessibilité des écoles « Françoise Dolto » et Le Chat Perché »** qui a été réalisée de juillet à octobre, l'éclairage public a été revisité pour diminuer les coûts de l'énergie, d'autres travaux appellent notre vigilance. Chaque fois qu'un bâtiment communal, logement, gîte est rénové, un effort conséquent est réalisé pour les travaux d'isolation en vue d'économiser l'énergie.

La **mise en sécurité des ronds-points**, avec l'aide du département porte également sur un éclairage LED, moins coûteux et pourtant plus efficace puisque les

points lumineux sont intermittents et alertent mieux les usagers. Dans un premier temps, ce sont les giratoires des RD 900 et 903 à l'ouest et au nord des RD 900 et 136E qui ont été concernés. L'aménagement paysager de ces deux ronds-points est encore à réaliser.

Par ailleurs, le **programme d'entretien des voiries et voies communales** continue. En 2018 vingt chaussées ont fait l'objet d'entretien sur les communes de : Montgardon, Bolleville, Mobeccq, Saint Rémy des Landes et La Haye du Puits.



Accessibilité des écoles



Giratoire

Restaurer les églises communales des 9 communes historiques

Les églises de LA HAYE devront à court ou moyen terme faire l'objet de travaux de restauration. Les élus en ont conscience et cherchent des solutions financières pour alléger la part communale.



La ville envisage dans un premier temps de faire réaliser un diagnostic complet de toutes les églises et des enclos.

Pour la phase travaux, le Département peut subventionner les édifices non protégés à hauteur de 20 %, une bonification de 5 % pourrait être accordée si la commune ou une association de protection du patrimoine réalise une souscription publique permettant aux habitants de se mobiliser autour du projet de restauration.

Par ailleurs, l'État au titre de la DETR peut abonder la part des subventions.

Souscription publique ou mécénat populaire

C'est auprès de la **FONDATION DU PATRIMOINE** qu'une association par exemple, peut réaliser une opération de souscription pour des biens du patrimoine bâti d'une commune : églises, moulins, fontaines, halles ou encore du patrimoine mobilier au sens large, tableaux, statues... que le bien soit protégé ou non.

Les élus de notre commune souhaitent associer la population à cette politique de conservation et de valorisation du patrimoine.

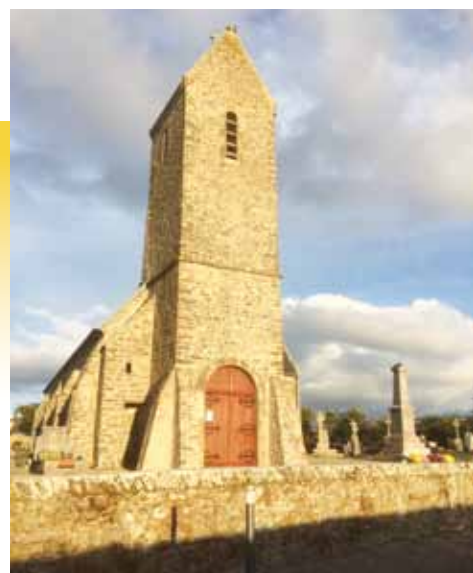
Si vous vous sentez concernés par le patrimoine de notre commune, si vous souhaitez participer à cette démarche, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Faites-nous part de vos remarques et réflexions sur le sujet. ***Nous comptons sur vous !***

Église de Glatigny

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'église de Glatigny est interdit depuis juillet 2017.

La réouverture de l'édifice ne pourra intervenir qu'après la réalisation de travaux de sécurisation.



Epicerie solidaire

La commune nouvelle a souhaité ouvrir une épicerie solidaire « La Hay'épicerie » gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de LA HAYE destinée aux administrés de son territoire.

Elle est située au 4, Le Vieux Passage ou 12 rue Nicolle sur la commune déléguée de LA HAYE DU PUIIS et encadrée par une charte qui représente un engagement entre les professionnels, les bénéficiaires et les bénévoles.

Ses objectifs

- Accueillir et accompagner les bénéficiaires
- Offrir des produits variés et équilibrés
- Proposer le libre choix des denrées par les bénéficiaires
- Mettre à disposition un lieu d'échange, de convivialité, de rencontre
- Favoriser la prise de responsabilité et d'autonomie.



Sophie ARONDEL entourée de bénévoles - Photo © Ouest-France

L'épicerie solidaire est ouverte le :

Mardi de 16H00 à 18H30

Vendredi de 10H00 à 12H30

Les conditions d'accès

Pour toute demande d'aide alimentaire, la personne majeure doit prendre rendez-vous avec le secrétariat du CCAS. Elle peut être reçue au sein de la mairie ou lors des permanences aux heures d'ouverture de l'Épicerie Solidaire.

Lors du rendez-vous, la personne doit présenter à l'agent administratif du CCAS

- Une Carte Nationale d'Identité
- Le livret de famille
- Les justificatifs des ressources et des charges du foyer

L'accès à l'Épicerie Solidaire est conditionné à l'acceptation du dossier. Un taux de participation financière sera calculé en fonction du barème établi par les assistants sociaux du secteur.

Toute situation sera étudiée individuellement. Une aide ponctuelle peut aussi être accordée à titre exceptionnel, sur demande des assistants sociaux du secteur. Des colis d'urgence peuvent être distribués.

L'aide alimentaire est accordée pour une période de 6 mois. Cependant, si la situation du bénéficiaire évolue, il doit en informer le CCAS et ses droits

seront à nouveau étudiés.

Le bénéficiaire sera accompagné et conseillé par un bénévole pour le choix des denrées afin de veiller au respect d'une alimentation variée et à la répartition équitable des produits entre les différents bénéficiaires. Une fois ses achats réalisés, le bénéficiaire présente son panier à la caisse et sa fiche d'accès pour la facturation.

Une participation, selon le barème établi, sera alors demandée.

Chaque bénéficiaire devra se munir de sacs à provisions et de sacs à surgelés.

Les produits ne seront ni repris, ni échangés.

L'épicerie solidaire fonctionne grâce à la participation de bénévoles qui donnent de leur temps.

Qu'ils soient remerciés pour leur investissement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme ARONDEL Sophie :
09 63 60 81 01

Recensement de la population de la commune de la Haye du 17 janvier au 16 février 2019

Les habitants des 9 communes historiques vont recevoir, entre le 17 janvier et le 16 février, la visite d'un agent recenseur identifiable par sa carte officielle. Elle comporte la photo de l'agent ainsi que la signature du maire. Pour mener cette mission à bien, la commune a été partagée en secteurs et chacun des 12 agents recenseurs déployés sur le terrain s'occupera d'un secteur en particulier.



RECENSEMENT

de la population



Ces agents auront suivi une formation de 2 demi-journées auprès d'un formateur de l'INSEE avec, dans l'intervalle, un repérage sur place du secteur qui leur a été attribué. Alain HELLEU, élu de la commune nouvelle, tient le rôle de coordinateur local, aidé par un élu de votre commune historique. Chaque agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il remettra aux habitants des questionnaires à remplir concernant leur logement et les personnes qui y résident. Ces questionnaires seront récupérés quelques jours plus tard. Il pourra également vous remettre une notice sur laquelle figurera votre identifiant de connexion sur le site de l'INSEE afin de remplir le questionnaire sur internet. En cas d'absence, un avis de passage indiquant l'horaire de la prochaine visite sera déposé dans votre boîte à lettres.

La participation à cette enquête est obligatoire et gratuite, en sachant que les réponses resteront strictement confidentielles. La mairie signale que « seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et personnes ne seront comptés qu'une seule fois ».

D'un point de vue local, le recensement est le thermomètre de l'évolution de population. Il permet aussi d'adapter les choix d'aménagement aux besoins de la commune. Le nombre d'habitants peut aussi avoir des incidences sur le volume des aides de l'Etat.

Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui passera chez vous. Cependant il est recommandé de se méfier de toute personne malveillante qui pourrait se faire passer pour un agent recenseur afin de pénétrer chez vous.

Vidéoprotection



Le principe de diagnostic pour la mise en place d'une vidéoprotection ayant été acté en conseil municipal, la gendarmerie a produit une étude de faisabilité.

« La commune de LA HAYE a réalisé de nombreuses rénovations de bâtiments publics, elle souhaite protéger les abords des infrastructures par un système de vidéoprotection pour prévenir la malveillance. Par ailleurs, la municipalité qui entretient d'excellentes relations avec la communauté de brigades Lessay-La Haye-Périers souhaite renforcer et apporter son concours au travail des forces de l'ordre en vue d'identifier les auteurs de délits commis dans le ressort de la commune »

La mise en œuvre d'un système de vidéoprotection est encadrée par la loi, que ce soit pour le potentiel des caméras en matière de capture d'images, que celui des systèmes d'enregistrement, des réseaux de transmission d'images ou encore le respect des libertés individuelles.

La Haye est une commune dynamique qui dispose de nombreux commerces de proximité mais également d'entreprises ayant un rayonnement régional voire international, tels que Finger Foods ou CPC Cotentin qui emploie une centaine de personnes.

Une analyse des risques a été réalisée. Les deux dernières années ont été prises en compte du fait de la création de la commune nouvelle.

- atteintes aux biens, cambriolages, destructions ou dégradations de biens, en progression constante de 31 en 2015 à 45 en 2016.
- violences aux personnes (dont menaces) de 5 en 2015 à 7 en 2016.

- constance des faits constatés en matières économique et financière, 6 par an.

Les dégradations légères ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques car il s'agit d'infractions contraventionnelles et non délictuelles.

Les délinquants sont aujourd'hui de plus en plus mobiles, n'hésitant pas à utiliser les axes de circulation secondaires. Il faut également prendre en compte les incivilités, la surconsommation d'alcool, les dégradations sur la voie publique.

Les objectifs de la commune sont de mettre en sécurité des établissements publics, dissuader la délinquance d'appropriation, surveiller les espaces où la tranquillité publique est régulièrement troublée, mettre à disposition de la gendarmerie des images susceptibles d'aider à l'identification des auteurs d'infraction.

L'étude et l'installation de la vidéoprotection peuvent bénéficier du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance ainsi que de subvention au titre de la DETR.

La procédure de mise en place est soumise à autorisation du préfet du département, après avis de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection. La loi prévoit que le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence d'une vidéoprotection.

Nous sommes actuellement en phase d'étude, d'autres informations seront données par voie de presse et d'affichage.

Voisins vigilants

C'est un réseau de surveillance citoyen encouragé par les collectivités. La commune de LA HAYE a adhéré à celui-ci en versant une participation financière, c'est pourquoi elle encourage les habitants de son territoire à devenir Voisins vigilants.

Des panneaux ont été apposés dans les communes déléguées.

Le voisin vigilant, il veille mais ne surveille pas.

Face à un évènement suspect, il alerte par le système VOISINS VIGILANTS ses voisins ainsi que la police. Il reçoit, en retour, toutes les informations sur la vie de son quartier. Il participe à la convivialité de son voisinage. Il respecte la vie privée et ne tente jamais de remplacer les forces de l'ordre.

Devenez voisin vigilant

- 1 – Je me rends sur le site : www.voisinsvigilants.org
- 2 – Je saisis mon adresse postale et mon courriel
- 3 – Je reçois un autocollant et des invitations à distribuer à mes voisins
- 4 – Je suis alerté par mes voisins ou la municipalité dès qu'un évènement se produit



**100 %
GRATUIT**

DIVERS

Fleurissement

La remise des prix pour le fleurissement de la ville a eu lieu vendredi 2 novembre.



Photo La Manche Libre

La commission fleurissement composée d'élus des communes déléguées a procédé au classement des habitations fleuries retenues lors des sélections effectuées dans ces communes.

Au total, ce sont 28 lauréats qui ont reçu un prix accompagné d'un bon d'achat de fleurs.

Merci aux pépinières qui ont apporté leur soutien financier.

Ne sont donnés que les deux premiers lauréats par catégorie :

- **Maisons :** Michel HAMEL Mobecq et Bernard DENETRE St Rémy des Landes
- **Décor voie publique :** Evelyne DOGON Surville
- **Balcons et terrasses :** Paulette LEPARMENTIER St Symphorien le Valois et Thierry TRAISNEL Bolleville
- **Fermes :** GAEC du VIEUX FERRON St Symphorien le Valois

La soirée s'est achevée avec le verre de l'amitié.

Projet de nettoyage du Havre de Surville



A l'initiative de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, une première réunion a été organisée en septembre dernier. Elle a été l'occasion de relancer la collecte des déchets dans le Havre de Surville. En effet, on constate la présence en quantité importante de déchets issus de la mer. Ces déchets sont souvent enfouis sous la végétation. Aucun ramassage n'a été réalisé depuis 2016.

Il a été proposé d'organiser à la fin de l'hiver et après la grande marée de mars un chantier de collecte sur deux jours.

La Jersey Electricity qui a réalisé les liaisons électriques « Normandie 1 et 2 » au départ de Saint Rémy des Landes apporterait son accompagnement financier pour l'opération nettoyage.

Nous aurons besoin de bénévoles, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des Mairies.

Connaissez-vous le SAG ?

Le Secteur d'Action Gérontologique est une association loi 1901. Il est animé par un réseau de bénévoles, élus issus de chaque commune du territoire de l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits.

Le SAG, en lien avec le CLIC des Marais propose des actions, réunions d'information et de prévention. Une dictée s'est déroulée le 16 novembre à la Résidence autonomie du Donjon. Un atelier mémoire a aussi été mis en place. Des ateliers sur les thèmes du sommeil et de la nutrition auront lieu en début d'année 2019.

D'autres sujets seront abordés : les successions, la prévention des acci-

dents domestiques, les tutelles, les curatelles...

Le SAG en partenariat avec le CLIC des Marais met en place sur le territoire des visites ensoleillées. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévoles visiteurs.

En partenariat avec le cinéma *Le Rialto*, le SAG propose **Ciné Seniors** tous les deuxièmes mardis du mois. La séance a lieu à 15h. Prix : 4€50, goûter offert.



Pour plus de renseignements :
Mme LAMANDE Nadine
(présidente du SAG) 02 33 42 31 06
CLIC des Marais 02 33 22 22 22

DIVERS

A RETENIR...

2018

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 30

Exposition F. et P. Prevet,
à la Médiathèque, aux heures
d'ouverture

1^{er}, 2, 7 et 8

Théâtre Grenier Haytillon,
au cinéma Le Rialto

Samedi 15 et dimanche 16

Village de Noël,
parking de la Libération

Mercredi 19

Spectacle gratuit sur inscription
« Pomme d'Amour et le Père
Noël » au cinéma le Rialto - 14h

Jeudi 27

« Les P'tits Philosophes »,
gratuit sur inscription, à la Médiathèque - 14h

Lundi 31

Fin des inscriptions sur les listes
électorales. Les élections euro-
péennes auront lieu le 26 mai
2019.

2019

JANVIER

Voeux des Maires

MARS

Jeudi 28 mars

Thomas Hellman - Rêves améri-
cains - « Villes en scène », salle de
St Symphorien le Valois - 20h30



PORTRAIT d'une championne

Cette année, une jeune cavalière s'est illustrée sur le territoire.

À 17 ans, Chloé BECAERT, originaire de la commune déléguée de Surville, s'est emparée en juin dernier du titre de Championne Régionale de dressage avec son cheval *Little Love*.

Le couple se classe également 4^{ème} du Championnat de France dans la catégorie « Club Elite Excellence ».

Accompagnée de son coach depuis presque 8 ans, elle entame une nouvelle saison de concours très prometteuse.

◀ Chloé et « Little Love » lors des championnats de France 2018 de Lamotte Beuvron

Vous souhaitez annoncer un événement à faire paraître dans notre prochain bulletin semestriel, contactez-nous communication@la-haye.fr ou 02.33.76.50.30.



Maire de La Haye : Alain LECLERE
Commission Communication : BROCHARD Michèle, BROCHARD Sylvie, DESJARDIN Jean-Pierre, FREMOND Séverine, HUET Martine, JORET François, LAJOYE Jean-Louis, LE
BERRE Lionel, MORIN Jean, PHILIPPE Carole, RUET Séverine, SUAREZ Guillaume, TOUTEL Margaux.
Conception / Mise en page / Impression : Imprimerie LE RÉVÉREND Valognes
Coordonnées : Mairie de La Haye - Place Patton - BP 51 50250 LA HAYE Tél accueil : 02.33.76.50.30 - Fax 02.33.76.50.39 / Mail : contact@la-haye.fr / Site internet : www.la-haye.fr